

1. EDITORIAL



Le Foyer René Cayet accueille 31 garçons âgés de 14 à 21 ans qui présentent des troubles du comportement et du caractère ayant entraîné des difficultés et/ou des ruptures avec leur famille, l'environnement social, la scolarité, la formation professionnelle. Depuis septembre 2013, nous expérimentons les prises en charge différenciées : séquentiel, modulable et à domicile. Nous disposons de 3 places en séquentiel et 2 à domicile. Ces expérimentations permettent d'être plus ancrés dans la réalité et d'avoir des objectifs plus réalistes.

2. MISSIONS/PRESTATIONS DELIVREES

Au cours de l'exercice, nous avons totalisé 11 075 journées, soit une sur-activité de 10,751% par rapport à l'effectif annuel prévu.
 Prix de journée: 207.21€ jusqu'au 1^{er} octobre puis 180,09€

Activité	2014	2015	2016	2017
AGREMENT*	31	31	31	31
JOURNEES PREVISIONNELLES	10000	10000	10000	10000
JOURNEES REALISEES	10138	10998	10281	11075
ECARTS	138	998	281	1075
	1,38%	9,98%	2,81%	10,75%
EFFECTIF AU 31 DEC	31	31	30	34
TAUX DE REALISATION DE L'ACTIVITE	101,38%	109,98%	102,81%	110,75%
NBR DE BENEFICIAIRES SUIVIS DANS L'ANNEE	57	41	49	56

Les garçons admis au foyer René Cayet présentent tous des symptômes qui sont à l'origine de ruptures plus ou moins graves avec leur environnement.

Les difficultés qu'ils rencontrent dans le contexte social sont assez caractéristiques et elles se révèlent à travers des dysfonctionnements que l'on peut situer à plusieurs niveaux :

- Absence ou défaillance de rythmes et de repères
- Difficultés d'insertion professionnelle et/ou scolaire
- Difficultés relationnelles au sein de la famille ; précarité croissante du milieu familial
- Difficultés d'acquisition des mécanismes visant à l'autonomie
- Absence ou défaillance d'identité sexuelle
- Divers troubles de la personnalité.

La prise en charge repose d'abord sur la vie de groupe qui crée un climat propice au bien-être. L'adolescent devra intégrer les règles de fonctionnement ainsi que les rythmes du quotidien et retrouver les repères indispensables à toute vie sociale. En fonction de leurs acquisitions, certains pourront accéder au groupe semi-autonome ou à des appartements extérieurs financés par le foyer. Ainsi, ils pourront être confrontés aux conditions qu'ils seront amenés à trouver lors de leur départ.

Les éducateurs assurent simultanément sous le contrôle du chef de service :

- l'encadrement du quotidien (lever, repas, coucher, etc...),
- l'animation des temps libres (activités culturelles, artistiques, sportives intérieures et extérieures),
- le suivi individualisé (relations avec les familles, écoles, employeurs, tutelles, etc).

Les jeunes qui sont en rupture scolaire, pour certains depuis de nombreuses années, sont pris en charge en journée à l'atelier de mobilisation où une démarche d'appropriation de leur projet est menée en collaboration avec l'atelier emploi-formation et la chargée d'insertion professionnelle.

Ceci permet une ouverture d'esprit ainsi qu'une remise à niveau plus individualisée et ludique. L'ensemble conduit à l'acquisition d'un rythme pour ces adolescents qui, désœuvrés, vivaient de façon décalée. Lors de stages, les capacités des garçons sont mises à l'épreuve. Tous les dispositifs d'insertion sont utilisés afin de trouver une réponse adéquate à chaque bénéficiaire. A travers ces diverses possibilités, les usagers acquièrent peu à peu confiance en eux et en leurs capacités.

3. FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE

3.1. Vie de l'établissement

L'esprit d'ouverture qui anime l'établissement et le dynamisme dont il fait preuve permettent des projets de socialisation.

Le 20^e tournoi de football réunissant une vingtaine d'établissements d'Alsace et environs s'est déroulé le 14 juin dans une atmosphère détendue et conviviale.

Les jeunes du foyer ont pu participer à :

- 2 camps ski,
- 1 camp à Ruoms (Ardèche) et 1 à Valras-Plage (Hérault).

Des week-ends par unité de vie sont organisés pour découvrir de nouveaux paysages ou pour s'essayer à d'autres sports de plein air.



3.2. Partenariat

Nous coopérons avec les services de l'ASE et de la PJJ. Les jeunes participent fréquemment au jeu du Budget. Les contacts sont fréquents avec des associations d'horizons divers. Cette collaboration permet aux jeunes d'entendre et d'écouter d'autres avis.

3.3. Travail avec les familles

Nous n'avons pas de Conseil de Vie Sociale mais nous accueillons régulièrement les parents et échangeons sur l'évolution de leur enfant. Il est impératif que la problématique évolue afin que chaque protagoniste trouve « la bonne place » au sein de la cellule familiale et que nous puissions envisager une prise en charge différenciée. Lorsque les parents ne peuvent venir, l'équipe pluri-disciplinaire se déplace à leur domicile. Les rencontres avec les familles sont fondamentales et nécessaires. D'autant plus pour l'accompagnement des accueils séquentiels, modulables et à domicile.

4. DEMARCHE D'AMELIORATION CONTINUE DE LA PRESTATION

Le travail de réflexion et d'évolution de l'établissement se poursuit sur différents items afin d'être au plus proches des lois de 2002-2 et du 7 mars 2007.

Le projet personnalisé des usagers est en constante évolution. Les jeunes, les parents et l'établissement doivent travailler en cohérence afin que nous puissions nous faire confiance et avoir les mêmes perspectives. Le retour en milieu naturel reste une de nos priorités.

RESSOURCES HUMAINES AU 31.12.2017

a) Services généraux

1 cuisinière en chef + 5 maîtresses de maison + 1 agent d'entretien + 2 surveillants de nuit

b) Services administratifs

2 secrétaires + 1 économe + 1 directrice

c) Equipe éducative

17 membres du personnel éducatif (éducateur spécialisé, moniteur-éducateur, éducateur sportif, etc...) + 1 chargée d'insertion professionnelle + 1 monitrice adjointe d'activité en soutien scolaire + 1 chef de service éducatif

d) Personnel para-médical

2 psychologues.

L'ensemble du personnel a suivi diverses formations afin que les prises en charges évoluent et s'adaptent aux situations. Ces formations permettent un perpétuel questionnement et un ajustement par rapport aux changements sociétaux.

5. CONCLUSION

Nous restons ancrés dans la réalité. Tout acte délictueux est relaté aux représentants légaux et aux autorités. Nous valorisons les domaines de compétences des bénéficiaires ainsi que des familles. Les différents modes de prises en charges sont mis en avant afin que les jeunes retrouvent leur place au sein de la famille et puissent y retourner au plus vite.